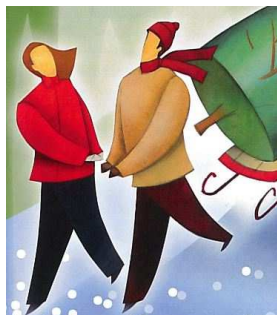


# Bulletin municipal



## Nouveautés pour le sentier de Noël 2015

La 6<sup>e</sup> édition du Sentier de Noël qui sera présentée les 12 et 13 décembre prochains comportera quelques nouveautés dont la présence de la ferme Modalex sur les lieux avec quelques-unes de ses bêtes dont deux ânes, un mouton et un alpage!

Cette année, huit tableaux seront joués par des comédiens amateurs dans le boisé féérique de Portneuf-sur-Mer. Marché de Noël, Père-Noël et bar en bois extérieur!

Les billets seront en vente dans les commerces suivants à partir du 30 novembre : Halte 138 (billets du samedi 12 décembre) et Épicerie Louise Brisson (billets du dimanche 13 décembre). Prix des billets : gratuit pour les 4 ans et moins, 5\$ pour les 5 à 12 ans et 10\$ pour les 13 ans et plus. **Nous vous attendons en grand nombre!**

## Illumination du grand sapin le 5 décembre prochain!

Venez célébrer avec nous les activités entourant l'illumination du grand sapin qui auront lieu à partir **14h samedi le 5 décembre prochain**. Pour l'occasion il y aura de l'animation pour les enfants par le Regroupement La CAPE dont la chasse aux lutins.



Horaire : chasse aux lutins, gâteau et chocolat chaud, discours protocolaires, l'histoire du sapin de Noël, dépôt des vœux des enfants dans l'arbre, chorale de l'école Mgr-Bouchard (Mon beau sapin) et illumination du GRAND SAPIN. Animation, chants, surprises et illumination vous attendent ! Une collaboration de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer et de Provigo Stéphane Thivièrge.

**Aussi, nous invitons toute la population Portneuvoise à venir installer leurs vœux dans le grand sapin!**

Habillez-vous chaudement et venez faire le décompte de l'illumination avec nous!

## Portneuf-sur-Mer : le village aux 100 000 lumières!

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 17 décembre prochain pour « ILLUMINER VOS MAISONS »! Mettez vos voisins au défi ou aidez-les à S'ILLUMINER! Quatre (4) prix de 500\$ en argent seront tirés au hasard **SI TOUTES LES MAISONS SONT ILLUMINÉES!** Pour plus de détails, voir les précisions en page 5.

### Membres du conseil municipal

Maire

**Gontran Tremblay**

Conseillère no. 1  
**Hélène Tremblay**

Conseillère no. 2  
**Nady Sirois**

Conseiller no. 3  
**Roberto Emond**

Conseiller no. 4  
**Michel Chamberland**

Conseiller no. 5  
**Yvan Maltais**

Conseiller no. 6  
**Louis Emond**

Séance du Conseil chaque deuxième mercredi du mois sauf exception

### DÉCEMBRE 2015

29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

5 décembre : Illumination du grand sapin

6 décembre : Guignolée

12 et 13 décembre : Sentier de Noël

19 décembre : Souper et soirée des Chevaliers de Colomb

23 décembre 16h : Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

5 janvier 12h : Ouverture du bureau municipal après la période des Fêtes





## Problèmes de téléphonie cellulaire : Une pétition circule

Comme vous le savez déjà, monsieur Roberto Emond, en sa qualité de citoyen et utilisateur de téléphonie cellulaire, s'est proposé à titre de représentant pour mettre sur pied et être responsable du projet de recours collectif en ce qui concerne les problèmes de téléphonie cellulaire.



Actuellement, des lettres d'appui en faveur de ce recours collectif ont été déposées dans les endroits publics et les commerces afin que vous puissiez les signer à titre de membre du recours collectif. Ces lettres d'appui sont également disponibles, pour signature, au bureau municipal.

## Atelier de formation en théâtre

Dans le cadre de l'entente de développement culturel 2015-2016 de la MRC, la Municipalité s'est vue octroyer une aide financière ayant pour objectif la sensibilisation de la population au théâtre via le comité organisateur du Sentier de Noël. La formation a eu lieu le 21 novembre dernier et a été dispensée par Espace K Théâtre via la comédienne d'expérience, madame Josée Girard. Voici une photographie du groupe de personnes qui ont bénéficié de la formation accompagnées de la formatrice, madame Josée Girard!



## Info-biblio

### Heures d'ouverture

Dimanche de 14h30 à 16h30

Lundi de 18h30 à 20h

Jeudi de 13h30 à 14h30 et de 19h à 20h

## Horaire à l'approche de la période des Fêtes

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le dimanche 13 décembre en raison du Sentier de Noël. Elle sera également fermée pour la période des Fêtes du 22 décembre 2015 au 9 janvier 2016. Réouverture le dimanche 10 janvier 2016.

## Rencontre avec l'auteure Édith Tremblay à la bibliothèque

Dimanche après-midi, le 22 novembre, une vingtaine de personnes se sont déplacées pour venir rencontrer une jeune auteure qui a signé son premier roman à la bibliothèque municipale.

Originaire de Forestville, Édith Tremblay nous a partagé son parcours qui a mené à cette première parution et ses projets d'avenir pour un deuxième roman à paraître au printemps, traitant du suicide et d'un projet très emballant en collaboration avec sa fille. Le comité de la bibliothèque est très heureux d'avoir offert une plateforme de partage à cette nouvelle auteure. Une auteure à suivre!



L'auteure Édith Tremblay et le Comité bibliothèque

## Comité de quilles : assemblée générale annuelle

Bien vouloir prendre note que l'assemblée générale annuelle de la salle de quilles la Boule Argentée se tiendra le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015 à 19 h à la salle du conseil municipal de Portneuf-sur-Mer située au 170, rue Principale.

Nous vous attendons en grand nombre.

Le comité de quilles

## Invitation aux membres du Club de motoneiges Bourane

Afin de bien débiter la saison 2015-2016, le club de motoneigistes Bourane de Rivière-Portneuf invite ses membres 2014-2015 et 2015-2016 avec leur conjoint(e) à un 5 à 7, **le vendredi 4 décembre 2015 au local de l'Âge d'Or** de l'édifice municipal.

Un goûter froid sera servi. Tirage de prix de présences! C'est un rendez-vous à ne pas manquer! Pour information, communiquez avec monsieur Dominique Emond au 238-5551.

**NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!**

## Les « échos » du conseil municipal

Voici quelques sujets qui ont fait l'objet de décisions par le conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 14 octobre 2015 :

**Résolution no. 15-10-6495** : Dans le dossier des travaux d'assainissement des eaux usées et autres travaux municipaux connexes, la Municipalité a mis en demeure, par la voix de son avocat, l'entreprise R et G ST-Laurent Inc. afin qu'elle exécute les travaux de remplacement des pompes au poste de pompage principal des eaux usées afin qu'elles soient conformes aux plan et devis. Cette mise en demeure a été signifiée à l'entrepreneur le 26 octobre 2015.

**Avis de motion** : Le conseiller no. 3, monsieur Roberto Emond, a donné, avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil municipal, sera adopté un règlement relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2016, au plan triennal d'immobilisation ainsi qu'à l'imposition pour 2016 de la taxe foncière générale, d'une taxe spéciale pour le service de l'égout et des taxes de services d'aqueduc, des vidanges et de l'égout. Si tout se déroule comme prévu, la séance extraordinaire d'adoption des prévisions budgétaires 2016 devrait se tenir avant la fin de 2015.

**Résolution no. 15-10-6499** : Le conseil municipal a nommé monsieur Yvan Maltais à titre de maire suppléant à partir du 14 octobre 2015 pour une durée de six (6) mois.

**Résolution no. 15-10-6500** : Le conseil municipal a adopté le Calendrier des séances pour l'année 2016. Veuillez noter que pour 2016, les séances ordinaires du Conseil se dérouleront à chaque deuxième mercredi du mois, à l'exception du mois d'août 2016 où la séance se déroulera le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.

**Résolution no. 15-10-6505** : Développement touristique : le conseil municipal a résolu que la Municipalité joigne le réseau de l'ATR à partir de 2016. Ainsi, l'affichage sera amélioré et le « point d'interrogation sur fond bleu » fera partie du décor portneuvois dès la prochaine saison touristique.

Voici les sujets qui ont fait l'objet de décisions par le conseil municipal lors de sa séance extraordinaire du 19 octobre 2015 :

**Résolution no. 15-10-6512** : Dans la poursuite de la construction du nouveau puits no. 4, la Municipalité a accepté l'offre de l'entreprise DC Com au montant de 18 925.00\$ taxes en sus pour la conception et l'élaboration du plan d'automatisation et de gestion des données pour le nouveau puits no. 4.



**Résolution no. 15-10-6513** : La Municipalité a entamé les démarches dans le but de construire le nouveau puits no. 2. Le conseil municipal a donc accepté l'offre de l'entreprise AquaTer-Eau inc. qui a proposé ses services en hydrogéologie dans le but de forer et construire le nouveau puits no. 2. Ce mandat au montant total avant taxes de 20 190\$ comprend : la préparation et transmission d'un document d'appel d'offres aux puisatiers, la supervision et la coordination des travaux, dépenses (gîtes, couverts et communications), la location d'équipements (sondes, loggers et géocaméra) et un rapport hydrogéologique (dessin, rédaction secrétariat).

Voici certains sujets qui ont fait l'objet de décisions par le conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 11 novembre 2015 :

**Résolution no. 15-11-6518** : Le Conseil a résolu d'accorder un contrat à Samson et Frères inc. pour le forage et la construction du nouveau puits de captage d'eau souterraine no. 2 pour un montant de 67 029.44\$ taxes en sus. À noter que Samson et Frères a été la seule entreprise à déposer une soumission conforme dans les délais requis. De plus, ces travaux sont admissibles au Programme de la TECQ 2014-2018.

**Résolution no. 15-11-6530 : Installations septiques non conformes au terrain de camping !**



Le Regroupement d'aide au développement du site de la Marina a reçu un avis de non-conformité daté du 27 août 2015 l'informant que les installations septiques actuellement en opération sur le Camping ne sont pas conformes en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, article 33.

Cet avis a été transmis à la Municipalité qui a demandé l'opinion légale de son avocat à ce sujet. L'opinion légale stipule que la Municipalité est propriétaire des installations septiques sur le Camping et par conséquent, responsable de sa mise aux normes.

Une demande a été faite au ministère de l'Environnement afin d'obtenir une prolongation jusqu'au 31 mars 2016 pour transmettre au Ministère un plan de mesures correctives or le Ministère a accordé une prolongation jusqu'au 31 décembre 2015 pour soumettre le plan.

Devant la situation, la Municipalité a demandé officiellement, par voix de résolution, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'analyser la possibilité qu'elle puisse obtenir l'autorisation de poursuivre l'utilisation des fosses de rétention actuellement en opération au Camping étant donné que le Regroupement en fait une gestion efficace et efficiente.

NB. Rappelons que les procès-verbaux complets sont disponibles, après leur adoption par le conseil municipal, sur le site Internet de la Municipalité au [www.portneuf-sur-mer.ca](http://www.portneuf-sur-mer.ca)

## Aménagement d'une ancre au parc Riverain



Vous avez peut-être remarqué que la Municipalité a procédé, au courant de l'été dernier, à l'aménagement d'une ancre sur le terrain du parc Riverain au centre du village.

La Municipalité tient à préciser que le total des coûts d'acquisition et d'aménagement de cette ancre, qui s'élève à 1419.04\$ est assumé par monsieur et madame Jean Hallé.

Une plaque commémorative à cet effet sera d'ailleurs aménagée le printemps prochain.

# Un succès monstre pour la première édition de la Fête d'Halloween !



Pour la première édition, ce sont environ 25 jeunes déguisés de leurs plus beaux costumes et tous plus effrayants les uns que les autres qui se sont déplacés accompagnés de leurs parents.

Des personnages « à faire peur » les ont accueillis pour l'occasion dans un décor digne d'un film d'horreur !!

Plusieurs personnes ont rendu possible cette première édition et il est important de les souligner et de les remercier **chaleureusement** : les bénévoles : Monique Bélanger, Marie-France Dréan, Christine Emond, Marco Gauthier, Louise Lamarre, Nancy Roussel, Natacha Savard et son chien Toby, Cathy Thibeault, Julie Tremblay (Albert) et les pompiers de Portneuf-sur-Mer. Les commanditaires : Municipalité de Portneuf-sur-Mer, Atelier de Soudure et Usinage Renaud Emond, Les Crabiers du Nord, Épicerie Louise Brisson, Halte 138 et Quincaillerie Jean-Noël Tremblay. Sans oublier l'équipe des travaux publics de la Municipalité qui ont donné un bon coup de main pour le décor ! À l'an prochain!

## Concours d'illumination... quelques précisions !!



Suite à quelques commentaires reçus en lien avec les règlements entourant le Concours d'illumination, le **comité organisateur** souhaite apporter quelques précisions et informations complémentaires.

L'objectif de ce concours est de faire connaître notre village à un plus grand nombre et de faire en sorte d'attirer de nouvelles familles.

Ainsi, si toutes les maisons habitées sont décorées, nous pourrions peut-être envisager de demander à un journaliste de faire un reportage sur Portneuf-sur-Mer, de réaliser une vidéo promotionnelle qui serait diffusée sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité et peut-être même demander à être inscrit dans le livre des records Guinness...pourquoi pas ?

Toutes ces idées de promotion nous aideraient sans doute à attirer un regard différent de celui qu'attire notre statut de municipalité à revitaliser. Le comité organisateur du Concours souhaite démontrer que la population de Portneuf-sur-Mer est active, dynamique et prête à se lancer dans de nouveaux projets pour tenter de trouver des solutions et ramener des familles !

Aussi, des bénévoles sont disponibles pour venir en aide aux personnes âgées qui auraient de la difficulté à installer elles-mêmes les décorations sur leurs maisons. Vous n'avez qu'à appeler à la Municipalité et les employés vous mettront en contact avec un de ces bénévoles.

Le comité organisateur du Concours d'illumination 2015

# Fabrique Ste-Anne de Portneuf

## Méthodes de financement

Une partie de l'histoire de notre paroisse à offrir à vos proches en cadeau de Noël! Calendrier 2016 disponible au coût de 10\$ (plus frais de manutention si applicables).

Dernière chance pour une carte cadeau d'épicerie d'une valeur de 400\$ chez Provigo. Un don de 5\$ vous donne droit à 3 participations. Disponibles aux endroits suivants: Halte 138 – Dépanneur Louise Brisson – bureau de la Fabrique et au gymnase de l'école Mgr-Bouchard lors du Marché de Noël les 12 et 13 décembre. Merci pour votre encouragement!

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de **Joyeuses Fêtes et une année 2016 remplie d'amour, de bonheur et de santé !**

## Répertoire

BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TÉLÉCOPIEUR :	418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	418-238-2795 418-587-0336
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :	418-238-5303
SÛRETÉ DU QUÉBEC :	418-587-2238
SALLE MUNICIPALE :	418-238-5402
KIOSQUE D'INFORMATION :	581-323-1050
MARINA :	418-238-2040
PROBLÈMES IMPORTANTS :	<b>418-238-2795</b> <b>418-587-0336</b>
SÉCURITÉ CIVILE :	<b>418-295-4903</b>
CROIX ROUGE :	<b>1-877-362-2433</b>

Site Web : <http://portneuf-sur-mer.ca>  
Courriel : [portneuf-sur-mer@videotron.ca](mailto:portneuf-sur-mer@videotron.ca)

**911**

**URGENCES**

**police – incendie ambulance**

## Programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales

Pour les années de taxation municipale 2016 et suivantes, tout aîné qui respecte les conditions d'admissibilité et qui suit les instructions du ministère du Revenu peut avoir droit à une subvention qui vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales à payer lors de la production de la déclaration de revenu annuelle. Pour plus d'information sur ce programme, consultez le bulletin municipal de janvier 2016 ou consultez le site web de Revenu Québec.

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du Conseil se tient habituellement chaque deuxième mercredi du mois. La prochaine séance du Conseil est donc prévue le 9 décembre 2015 19h à la salle du Conseil de l'édifice municipal.

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL-PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez prendre note qu'en raison de la période des Fêtes 2015, le bureau municipal sera fermé à partir de 16h le 23 décembre 2015 jusqu'au 5 janvier 2016, 12h.

## Représentation du conseil municipal

**Madame Hélène Tremblay, conseillère no. 1**  
Bibliothèque municipale

**Madame Nady Sirois, conseillère no. 2**  
Comité d'embellissement, Politique familiale et démarche MADA

**Monsieur Roberto Emond, conseiller no. 3**  
Office municipal d'habitation et Société de développement

**Monsieur Michel Chamberland, conseiller no. 4**  
Piste de ski de fond, Comité d'embellissement

**Monsieur Yvan Maltais, conseiller no. 5**  
Entente intermunicipale d'incendie et Camping

**Monsieur Louis Emond, conseiller no. 6**  
Travaux publics et entretien des bâtiments

